

Retour sur

La réunion publique de Champrosay

Le mercredi 27 mars au Gymnase de l'école élémentaire Sainte-Anne, Georges Tron, entouré de son équipe municipale, a rencontré les riverains du quartier, venus en nombre. Au cours de cette réunion publique d'information, les principaux points concernant la vie du quartier de Champrosay ont été évoqués :

La circulation et le stationnement

De nombreux habitants du bas de Champrosay ont signalé des embouteillages dans le quartier aux heures d'entrée et de sortie de l'école, des conditions difficiles pour accéder à l'école à pied et des problèmes de vitesse des véhicules.

Dès la mi-avril, les habitants de ces rues (rue Sainte-Anne, Rue Nouvelle, rue du Pont Chardon, rue de Normandie, rue du bas de Champrosay et rue Edmond de Goncourt) seront conviés à des réunions de concertation afin de définir ensemble les mesures les mieux adaptées pour traiter les problèmes de vitesse et de circulation (dispositifs physiques type ralentisseurs, sens de circulation etc..). À l'issue de cette concertation, le Maire organisera en juin une réunion publique de synthèse. Dès cet été, les mesures seront mises en œuvre, à titre expérimental, puis pérennisées ou amendées au besoin.

S'agissant de l'accès à l'école, le projet de liaison interne au quartier s'est heurté au refus du propriétaire d'un des terrains se situant sur le trajet, d'en rétrocéder une parcelle à la ville. Depuis, il semblerait que la position de ce propriétaire ait évolué. Si cela est avéré, la ville prendra évidemment les mesures pour que ce projet aboutisse dans les meilleurs délais.



Georges Tron
Ancien Ministre
Maire de Draveil



Le nouvel APS de l'école Sainte-Anne

La ville va construire, sur la partie basse du groupe scolaire, un nouveau bâtiment aux normes Haute Qualité Environnementale, pour accueillir les activités pré-post scolaires dans de meilleures conditions. Ce bâtiment comprendra une salle d'évolution sportive de 100 m², deux salles d'activité de 50m² chacune et des sanitaires. Il sera accessible aux personnes à mobilité réduite et doté d'un accès direct, indépendant de celui de l'école.



L'agrandissement de la crèche Tétine et Doudou

Les responsables de cette crèche nous ont fait connaître leur projet de porter l'agrément à 20 enfants au lieu de 16 actuellement, ce qui présenterait deux avantages : d'une part, cela permettrait d'accueillir des enfants supplémentaires sur le quartier, et d'autre part, de retrouver un équilibre financier, menacé aujourd'hui par l'abandon des emplois tremplins subventionnés par la Région.

Dès cet été, la ville réalisera les travaux au 1^{er} étage de la crèche pour permettre l'obtention de ce nouvel agrément.



Le haut débit

Le quartier de Champrosay, comme d'autres, est très mal desservi pour l'accès haut débit.

L'objectif, est de doter Draveil de la fibre optique pour assurer le haut débit sur l'ensemble de la commune. Toutefois, SFR, l'opérateur chargé de la déployer sur notre territoire, ne peut pas le faire avant cinq ans.

C'est la raison pour laquelle, en attendant, nous avons fait le choix d'installer des NRA qui permettront de couvrir en haut débit le quartier de Champrosay, et d'autres, d'ici la fin de l'année 2013. Les crédits correspondant sont inscrits dans le budget de la commune depuis 2012.

Cette solution transitoire ne remet pas en cause le projet de la fibre optique sur Draveil qui s'effectuera progressivement sur la période 2014-2018.

Le site Joffre

La situation, à ce jour, est simple :



- la promesse de vente que l'APHP, propriétaire du terrain, avait signée avec le Crédit Agricole Immobilier est désormais caduque. La directrice générale de l'APHP l'a confirmé par courrier du 17 janvier dernier.
- il n'y a donc plus de cession et aucune autre n'est envisagée à court ou moyen terme. La relation APHP-Crédit Agricole Immobilier n'est pas rompue pour autant.
- la fermeture du site de Joffre est prévue en 2016

Pour autant, l'Etat continue à s'intéresser au site Joffre, comme en témoigne la publication de la fameuse liste « Duflot » de l'été dernier dans laquelle étaient répertoriés les terrains disponibles pour la construction de nouveaux logements et sur laquelle figurait Draveil. Georges Tron était alors intervenu auprès du cabinet de madame Duflot pour que le site Joffre soit retiré de cette liste.

Par conséquent, le Maire reste très vigilant pour que ne soit pas imposé aux Draveillois, un projet aussi disproportionné que celui refusé en 2009.